



## **Premier budget de la transition écologique**

# **Reconnaissons les collectivités comme piliers de la résilience et de la prospérité**

Québec, le 27 février 2020 – Vivre en Ville fait connaître aujourd’hui [ses recommandations](#) transmises au gouvernement du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires. Alors que le gouvernement s’apprête à faire connaître sa nouvelle politique de lutte et d’adaptation aux changements climatiques, le rôle des collectivités comme pilier de la résilience et de la prospérité doit être reconnu à sa juste mesure.

Vivre en Ville s’est impliquée très activement dans les consultations sur la nouvelle Politique cadre sur les changements climatiques et il devrait s’agir du premier budget de la transition écologique, notamment en coordonnant le groupe de travail sur l’aménagement du territoire et l’adaptation aux changements climatiques. Les attentes en ces matières sont donc très élevées.

« Alors que le premier ministre Legault et le ministre des Transports François Bonnardel ont annoncé des sommes records en matière de transports collectifs, nous sommes véritablement enthousiastes à l’approche du prochain budget. Nous ne devons toutefois pas nous contenter de grands projets qui se concrétiseront peut-être d’ici 15 ans. Il importe d’appuyer financièrement les villes à court terme afin qu’elles prennent le virage de la mobilité durable et de faire preuve de cohérence afin d’optimiser l’efficacité des investissements », a affirmé le directeur général de Vivre en Ville, monsieur Christian Savard.

« Nous réitérons que la création d’un Fonds en aménagement et urbanisme durable pour consolider les cœurs de villes et de villages, créer des écoquartiers partout sur le territoire et assurer l’adaptation des collectivités aux nouveaux aléas climatiques apparaît de plus en plus pertinente. De plus, la difficulté d’accès au logement, en particulier à proximité des services, devient de plus en plus criante et commande l’intervention de l’État », a déclaré monsieur Savard.

**Vivre en Ville propose donc trois recommandations principales et trois mesures prioritaires :**

**PROPOSITION N° 1** Soutenir un développement territorial à faible impact environnemental et à fort impact économique et social.

[info@vivreenville.org](mailto:info@vivreenville.org) | [www.vivreenville.org](http://www.vivreenville.org) | [twitter.com/vivreenville](https://twitter.com/vivreenville) | [facebook.com/vivreenville](https://facebook.com/vivreenville)

### ■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT  
FRÉDÉRIC BACK  
870, avenue De Salaberry, bureau 311  
Québec (Québec) G1R 2T9  
T.418.522.0011

### ■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480  
Montréal (Québec) H2X 3V4  
T. 514.394.1125

### ■ GATINEAU

200-A, boulevard Saint-Joseph  
Gatineau (Québec) J8Y 3W9  
T. 819.205.2053



**MESURE PRIORITAIRE :** Créer un Fonds en aménagement et urbanisme durable doté de 100 M \$ par année pour soutenir notamment la consolidation des noyaux villageois, la réhabilitation des friches urbaines, la densification et la requalification de certaines strips commerciales.

**PROPOSITION N° 2** Investir dans des réseaux de transport du 21e siècle afin d'améliorer les conditions de mobilité des Québécois.

**MESURE PRIORITAIRE :** Viser que 50 % des investissements en transport inscrits au Plan québécois des infrastructures pour la prochaine décennie soient consacrés aux transports collectifs en rehaussant les investissements en mobilité durable de plus d'un milliard \$ par année d'ici 2021.

**PROPOSITION N° 3** Assurer l'exemplarité des politiques budgétaires, fiscales et réglementaires de l'État.

**MESURE PRIORITAIRE :** Adopter une Politique nationale d'aménagement du territoire soumettant notamment les décisions du Conseil des ministres à une « clause Cohérence en aménagement du territoire ».

Les [recommandations détaillées](#) peuvent être consultées sur le site de Vivre en Ville.

- 30 -

### **À propos de Vivre en Ville**

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes. [www.vivreenville.org](http://www.vivreenville.org)

#### **Source:**

Samuel Pagé-Plouffe  
Conseiller à la direction générale – Affaires publiques  
514-714-6762  
[samuel.page-plouffe@vivreeenville.org](mailto:samuel.page-plouffe@vivreeenville.org)